

04 avr 2014 -20:03

Appartient à Conseil des ministres du 4 avril 2014

Suivi du Plan fédéral de lutte contre la pauvreté 2012

Le Conseil des ministres a pris acte du troisième et dernier rapportage du Plan fédéral de lutte contre la pauvreté 2012, présenté par la secrétaire d'Etat à la lutte contre la pauvreté Maggie De Block.

Le monitoring du Plan fédéral de lutte contre la pauvreté donne l'état d'avancement des 118 actions entreprises de septembre 2013 à mars 2014 en matière de lutte contre la pauvreté.

Le monitoring suit les plans politiques, les programmations et les stratégies de lutte contre la pauvreté. Il se fait au niveau des mesures politiques et forme un complément au baromètre interfédéral de la pauvreté.

Les objectifs stratégiques du Plan sont les suivants :

- garantir la protection sociale de la population
- réduire la pauvreté chez les enfants
- renforcer l'accès au marché du travail par l'activation sociale et professionnelle
- renforcer la lutte contre le sans-abrisme et la mal-logement
- garantir le droit à la santé
- rendre les services publics accessibles aux citoyens les plus vulnérables

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de Presse de Mme Maggie De Block, secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration, à l'Intégration sociale et à la Lutte contre la pauvreté
Boulevard de Waterloo 115
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 542 80 11
<http://www.fedasil.be>